

## CALENDRIER 2018-2019 - FACULTÉ DE GÉNIE

	Trimestre automne 2018			Trimestre hiver 2019		
	Baccalauréats	Maîtrises et doctorats	Formation continue créditée	Baccalauréats	Maîtrises et doctorats	Formation continue créditée
Journée d'accueil	S.O.			S.O.		
Début des activités pédagogiques	27 août		27 août	3 janvier		
Fin des activités pédagogiques	21 décembre		21 décembre	26 avril		
Activités de la rentrée	29 et 30 août		S.O.	S.O.		
Début des stages coopératifs	4 septembre	S.O.		7 janvier	S.O.	
Fin des stages coopératifs	14 décembre			19 avril		
Date limite de choix ou de modification des activités pédagogiques. <b>Les activités retirées ne seront pas facturées.</b>	15 septembre <sup>(1)</sup>		Avant la 4 <sup>e</sup> heure de cours <sup>(2)</sup>	21 janvier <sup>(1)</sup>		Avant la 4 <sup>e</sup> heure de cours <sup>(2)</sup>
Date limite d'abandon des activités pédagogiques	15 novembre <sup>(3)</sup>			22 mars <sup>(3)</sup>		
Relâche des activités pédagogiques	Du 15 au 19 octobre <sup>(4)</sup>		S.O.	Du 4 au 8 mars		
Entrevues des stages coopératifs	Du 16 au 26 octobre		S.O.	Du 5 au 15 février		S.O.
Collation des grades	22 septembre		S.O.	S.O.		
Congé universitaire : activités étudiantes	30 août : de 8 h 30 à 22 h		S.O.	30 janvier : de 8 h 30 à 22 h		S.O.
Congés universitaires	3 septembre (fête du Travail) 8 octobre (Action de grâces)			19 avril (Vendredi saint) 22 avril (lundi de Pâques)		

Note 1 Ou avant la fin du premier quart de l'activité pour les activités pédagogiques ne commençant pas au début du trimestre ou ne se déroulant pas selon la durée habituelle d'un trimestre (article 4.1.5.1 et annexe 6 du *Règlement des études*).

Note 2 Pour les étudiantes et étudiants inscrits à **une** activité pédagogique seulement : avant la 4<sup>e</sup> heure de cours.  
Pour les étudiantes et étudiants inscrits à **deux** activités pédagogiques ou **plus** durant la même session : 5 jours ouvrables avant la première heure de cours.

Note 3 Les activités qui font exception à ces dates sont énumérées à l'article 4.2.5 du *Règlement des études*.

Note 4 Pour les programmes de maîtrise et de diplôme en gestion de l'ingénierie, il n'y a pas de semaine de relâche.

Note 5 Il y aura des coupures sporadiques de l'alimentation électrique pour entretien sur le Campus principal de l'Université de Sherbrooke :

1. Fin de semaine suivant la fin des activités pédagogiques du trimestre d'été 2018, 25-26 août
2. Fin de semaine suivant la fin des activités pédagogiques du trimestre d'hiver 2019, 27-28 avril
3. Fin de semaine suivant la fin des activités pédagogiques du trimestre d'été 2019, 24-25 août

Note 6 **En tout temps, les facultés peuvent obtenir des dérogations au calendrier universitaire. Pour consulter les calendriers mis à jour, visitez le : [www.usherbrooke.ca/registraire/calendriers](http://www.usherbrooke.ca/registraire/calendriers)**

CALENDRIER 2018-2019 - FACULTÉ DE GÉNIE			
	Trimestre été 2019		Demi-trimestre avril-juin 2019
	Baccalauréats	Maîtrises et doctorats	Formation continue créditée
Journée d'accueil	S.O.		S.O.
Début des activités pédagogiques Fin des activités pédagogiques	29 avril 14 août		29 avril 21 juin
Début des stages coopératifs Fin des stages coopératifs	6 mai 16 août	S.O.	S.O.
Date limite de choix ou de modification des activités pédagogiques. <b>Les activités retirées ne seront pas facturées.</b>	21 mai <sup>(1)</sup>		Avant la 4 <sup>e</sup> heure de cours <sup>(2)</sup>
Date limite d'abandon des activités pédagogiques	12 juillet <sup>(3)</sup>		23 mai
Relâche des activités pédagogiques	S.O.		S.O.
Entrevues des stages coopératifs	Du 4 au 14 juin		S.O.
Congés universitaires	20 mai (Journée nationale des patriotes) 24 juin (fête nationale du Québec) 1 <sup>er</sup> juillet (fête du Canada)		
Suspension des activités pédagogiques	17 mai <sup>(4)</sup>		

Note 1 Ou avant la fin du premier quart de l'activité pour les activités pédagogiques ne commençant pas au début du trimestre ou ne se déroulant pas selon la durée habituelle d'un trimestre (article 4.1.5.1 et annexe 6 du *Règlement des études*).

Note 2 Pour les étudiantes et étudiants inscrits à **une** activité pédagogique seulement : avant la 4<sup>e</sup> heure de cours  
Pour les étudiantes et étudiants inscrits à **deux** activités pédagogiques ou **plus** durant la même session : 5 jours ouvrables avant la première heure de cours

Note 3 Les activités qui font exception à ces dates sont énumérées à l'article 4.2.5 du *Règlement des études*.

Note 4 Pour les programmes de maîtrise et de diplôme en gestion de l'ingénierie, il n'y a pas de semaine de relâche.

Note 5 Il y aura des coupures sporadiques de l'alimentation électrique pour entretien sur le Campus principal de l'Université de Sherbrooke :  
1. Fin de semaine suivant la fin des activités pédagogiques du trimestre d'été 2018, 25-26 août  
2. Fin de semaine suivant la fin des activités pédagogiques du trimestre d'hiver 2019, 27-28 avril  
3. Fin de semaine suivant la fin des activités pédagogiques du trimestre d'été 2019, 24-25 août

Note 6 **En tout temps, les facultés peuvent obtenir des dérogations au calendrier universitaire. Pour consulter les calendriers mis à jour, visitez le : [www.usherbrooke.ca/registraire/calendriers](http://www.usherbrooke.ca/registraire/calendriers)**

Version approuvée au CD du 18 mars 2019